

MAMERS

SARTHE

MAMERS (Sarthe)

Chef-lieu d'arrondissement ; 4.600 habitants.

Émission privée due au maréchal-des-logis *P. Leroux*, de la Résistance qui, le 12 août, lendemain de la Libération de Mangers, acheta au bureau de poste environ 10 feuilles de chacun des timbres à l'effigie du maréchal Pétain et fit imprimer, dans une imprimerie locale, la surcharge « France libérée » sur deux lignes, en majuscules minces et hautes. Il en donna au sous-préfet qui était un Résistant et à diverses personnes qui s'en servirent pour affranchir leur correspondance ; lui-même s'en servit longtemps pour son courrier. Il lui en restait environ 20 séries en novembre et il les céda à la valeur faciale.



Tirage : 400 series Poste-10 series Taxe

MAQUIS DU LOUP

CLAMECY (Nievre)

COMITÉ D'ÉDITION DE L'AMICALE DU LOUP — CLAMECY (Nièvre)
Clamecy, le 23 Août 1946.

Monsieur J. Dumont
70, rue de Nancy, LE PERREUX (Seine)

Monsieur,

En réponse à votre honoree du 23.7., devant la quantité de réponses, nous sommes débordés, veuillez nous excuser du retard apporté à la réponse, ceci étant indépendant de notre volonté.

Comme vous le savez, le bataillon F.F.I. du Maquis, fut autorisé les 15 Décembre 1944 et 20 Janv. 45, à surcharger les timbres en cours, 1°) pour l'emploi d'une vignette de franchise postale, au moyen de timbres en cours surchargés, 2°) pour la population civile, mais à la suite du départ du Bataillon cette 2ème émission ne put avoir lieu?... les P.T.T., et les Autorités militaires ayant donné leur adhésion après enquêtes administratives, Militaires et postales. Nous tenons les attestations à la disposition... et les P.T.T. représentés au Comité.



Surcharge
"le Loup droit"



SURCHARGE
"Le Loup penché"



Surcharge
"Tete de Loup"
sur 2 timbres

CORRESPONDANCE
DES AMIÉES DE LA REPUBLIQUE (F. F. I.)



Adresse :

Monsieur le Docteur LOCARD

Expert Philatéliste
Directeur au Laboratoire Techni...

PALAIS de Justice
à LYON (Rhône)

OFFERT PAR LE COMITÉ D'ÉDITION DE L'AMICALE DU LOUP — CLAMECY (Nièvre)

Expéditeur
M. Marcel PERREUX
B.P. 10
CLAMECY (Nièvre)

Destinataire
M. J. DUMONT
70, rue de Nancy
LE PERREUX (Seine)

Timbre
10

100000

MAQUIS DU LOUP

F.F.I. CLAMECY

Le tirage de 30.000 Timbres fut constaté par Huissier, par feuille de Cent timbres il existe : 63 Timbres Le LOUP droit, 35 Le LOUP penché, et 2 non surchargés... Dix mille ont servi sur correspondances des F.F.I. du Bataillon, dont certaines sont très rares, et cotées aux feuilles Marcophiles, avec les Cachets (République assise du 3e Bataillon du 4e Rgt d'inf. et du Vaguemestre) accompagnant les deux cachets du Maquis du Loup (Tête de Loup menaçante et celui à Croix de Lorraine).

Une feuille de Cent déposée au Musée de Clamecy, au Musée de la Grande Guerre à Paris, au National Museum Smithsonian à Washington, (U.S.A.) au Musée Postal de Bruxelles, et au Musée Postal de Berne, où ils sont exposés en permanence parmi les Timbres historiques et Philatéliques de ces divers Musées...

MAQUIS FRANCOIS

CREUSE

Liberation de Gueret (creuse)



Tres peu de timbres furent emis en pleine resistance, avant la liberation.

D'ou l'interet du timbre de 1.50f Petain surchargé " MAQUIS FRANCOIS "-CREUSE- du nom du chef des maquis de l'armee secrete. le colonel FOSSEY (surnom de resistant "FRANCOIS").

Emis le 7 juin 1944, lors de l'incursion des maquisards de la creuse dans la ville de GUERET. Reprise le 9 juin par les divisions S. S., la ville et la region ne furent libérées qu'apres le 25 aout 1944 et le surchargé fut utilisé entre-temps dans toute la region sur quelques correspondances a l'insu des allemands

MARSEILLE

BOUCHES DU RHONE

BLO TRYPTIQUES "PÉTAÏN de GAULLE"

RESISTANCE MARSEILLE 1943 - Catalogue Cérés page 140

CATALOGUE LIBERATION 2000 P.

Ces tryptiques sont rarissimes sur le marché philatélique. Ils sont pourtant le témoignage de la première représentation philatélique du GENERAL de GAULLE. Dans un but de propagande psychologique, la Résistance a imité le timbre du 1,50 brun Pétain n° 517 en remplaçant l'effigie du Maréchal Pétain par celle du Chef de la France Libre au milieu de 2 timbres Pétain. Une grande Exposition A.C.T.L. sur la résistance s'est tenue en novembre 83, à Marseille. A cette occasion a été éditée une série de 5 blocs (à caractère non officiel) reproduisant en couleur et format d'origine, mais non dentelés, ces tryptiques. Blocs numérotés 1500 ex. pleine gomme - tryptique au centre d'un bloc de format 75x105. (livré avec Historique)



7^e EXPOSITION NATIONALE
MARSEILLE
10 au 13 NOVEMBRE



TRYPHIQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

7^e EXPOSITION NATIONALE
MARSEILLE
10 au 13 NOVEMBRE



TRYPHIQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

7^e EXPOSITION NATIONALE
MARSEILLE
10 au 13 NOVEMBRE



TRYPHIQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

7^e EXPOSITION NATIONALE
MARSEILLE
10 au 13 NOVEMBRE



TRYPHIQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

7^e EXPOSITION NATIONALE A.C.T.L.
MARSEILLE
10 au 13 NOVEMBRE 1983



TRYPHIQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

7^e EXPOSITION NATIONALE A.C.T.L.

MARSEILLE

10 au 13 NOVEMBRE 1983



TRYPHIQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

MARSEILLE

BOUCHES DU RHONE

REIMPRESSION du 10 NOVEMBRE 1983



MARSEILLE

BOUCHES DU RHONE

REIMPRESSION du 10 NOVEMBRE 1983

7^e EXPOSITION NATIONALE A.C.T.L.

MARSEILLE

10 au 13 NOVEMBRE 1983



TRIPTYQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

FAC 20007

7^e EXPOSITION NATIONALE A.C.T.L.

MARSEILLE

10 au 13 NOVEMBRE 1983



TRIPTYQUE ÉMIS PAR LA RÉSISTANCE
A MARSEILLE EN 1943

FAC 20007

72

MARSEILLE

BOUCHES DU RHONE

MARSEILLE (Bouches-du-Rhône)

Quelle ne fut pas la surprise, vers la mi-1943, de certains postiers du bureau Saint-Giniez à Marseille, de trouver des lettres affranchies d'un timbre 1.50 brun, représentant le général de Gaulle à la place du maréchal Pétain ! En bons patriotes, ces postiers oblitérèrent ces lettres, qui furent régulièrement acheminées à leurs destinataires. A la suite de quoi, la circulaire suivante fut adressée aux services intéressés :

AVANT



APRES



Secrétariat Général des P.T.T.
RÉGION DE MARSEILLE

Circulaire Régionale N° 93 du 17.8.1943
Direction des Services Postaux

SERVICE POSTAL

B. 131/DR. 93/1943 — TIMBRES-POSTE CONTREFAITS. — Il m'a été signalé que des plis affranchis avec des timbres-poste frauduleux qui imitent la figurine courante Maréchal Pétain à 1 fr. 50, l'effigie du Maréchal étant remplacée par celle d'un autre Général, ont été trouvés récemment dans plusieurs boîtes, ou décelés dans les services d'acheminement de divers départements de la Région.

43

MARSEILLE

BOUCHES DU RHONE

Marseille

Surcharge faite au moyen d'un cachet à main : R F Gouvernement Provisoire et Croix de Lorraine encadré d'un filet.
Ce cachet fut apposé au bureau de poste Marseille Saint Ferréol sur tout le courrier mis à la boîte les 7 et 8 septembre 1944. Il existe un certain nombre de séries neuves.



sur. R. 237

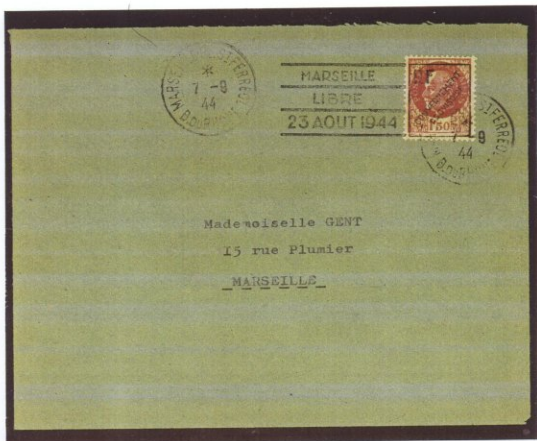
MARSEILLE "CINQ AVENUES"
Emis le 29 aout 1944



MARSEILLE

BOUCHES DU RHONE

Surcharge cataloguée
Mayer sans renseignement



MEASNES

EMISSION RECONNUE

CREUSE

MEASNES

Emission privée faite par le comité de Libération local reconnue par l'administration. Surcharge à la main: Croix de Lorraine et "Libre" en grands caractères minces dans un octogone irrégulier, sur six valeurs Petain



MENTON

ALPES MARITIMES



METZ

MOSELLE

METZ (Moselle)

Émission-souvenir officielle, comme l'authentifie le procès-verbal ci-dessous :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Metz, le 24 novembre 1944.
 Le Préfet de la Moselle
 Le Préfet de la Moselle
 à Monsieur le Receveur des Postes à Metz (Moselle).

Je vous autorise exceptionnellement, à mettre en vente à l'usage des Messins libérés, les séries de timbres émis en France et surchargés de la mention « Metz délivrée » imprimée dans l'écu de la Ville.

Le produit de cette vente sera intégralement versé aux familles des fusillés par les Allemands de la Ville de Metz.

Croyez, Monsieur le Receveur, à l'assurance de ma considération distinguée.
 Préfet de la Moselle.
 Signature et cachet.

Fait en la Mairie de Metz, Résidence provisoire de M. le Préfet de la Moselle, ce 24 novembre 1944.

Surcharge
renversé



MONTLUÇON

ALLIER

MONTLUÇON (Allier)
Il s'agit d'une émission privée réalisée le 23
octobre 1944 . Existe sur lettre
tirage inconnu



MONTREUIL BELLAY

MAINE ET LOIRE

Haut-lieu de la Résistance, situé à la jointure de quatre départements: Maine-et-Loire, Deux Sèvres, Vienne et Indre et Loire.

Montreuil-Bellay a joué un rôle capital dès les premières heures de la Résistance, en raison de sa situation stratégique, sa plaine propice aux opérations aériennes clandestines: la Champagne entre la Motte et Meron...

Là ou atterissaient les "Lysander" anglais de la ligne Londres-Montreuil-Bellay

SURCHARGE TYPE A



Cette surcharge apposée au recto de certains timbres a été utilisée avant le 9 septembre 1944

surcharge 81 TB

MONTREUIL-BELLAY

MAINE ET LOIRE

COPIE DU JOURNAL OFFICIEL

MONTREUIL-BELLAY (Maine-et-Loire)

DOCUMENTS OFFICIELS

les surcharges de Montreuil-Bellay ont été exécutées à la suite d'un arrêté paru dans le Journal Officiel du Gouvernement Provisoire de la République :

ARRÊTÉ C. R. N° 27

Le Commissaire de la République pour la Région d'Angers, Vu l'ordonnance du 10 janvier 1944 portant division du territoire de la Métropole en Commissariats Régionaux de la République et création de Commissariats Régionaux de la République Française ;

Arrête :

Article premier. — MM. les Directeurs des Postes de chacun des départements de la Région devront, dès la publication du présent arrêté faire apposer la surcharge R.F. sur tous les timbres-poste en stock tant à la recette principale que dans les recettes secondaires et bureaux de poste.

Le Commissaire Régional de la République :

Angers, le 15 Août 1944.

Signé : Jacquier. (Michel Debré)

Type B
+ MAQUIS
MONTREUIL
BELLAY

Les F.F.I.
libèrent
le sud
de la Loire

3024 type B



surcharge type B sur timbres allemands



MONTREUIL BELLAY

MAINE ET LOIRE

2. SÉRIE DÉDIÉE A LA LIBÉRATION DU SUD DE LA LOIRE

Tirage : 30.000 de chaque valeur



Marque 0.10



Marque 0.30



Marque 0.40



Marque 0.50

surcharge type C au recto
signature type A au verso



MONTREUIL BELLAY

MAINE ET LOIRE

1. SÉRIE DÉDIÉE À LA LIBÉRATION DE MONTREUIL-BELLAY

Trage - 0.20 - 10.000 - 0.40 - 5.000 - 0.70 - 5.000



Trage 0.20



Trage 0.40



Trage 0.70

surcharge type C au recto
signature type A au verso



ORDRE DE REQUISITION

Le Ministre de l'Intérieur Le Ministre de la Justice

LE GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE
RÉGION D'ANGERS

BULLETIN OFFICIEL

DU COMMISSARIAT RÉGIONAL DE LA RÉPUBLIQUE

GENDARMERIE NATIONALE GENDARMERIE NATIONALE
Brigade de
MONTREUIL-BELLAY
Maine-et-Loire.

PROCES-VERBAL DE NOTIFICATION D'UN ARRÊTÉ.

L'an mil neuf cent quarante quatre le quatre septembre à neuf heures, nous soussignés Letort Pierre M. de L. Chef de Police Judiciaire auxiliaire du Procureur de la République en vertu des articles 48 et 49 du Code d'Instruction Criminelle à la suite de la libération du Comité de Résistance de Montreuil-Bellay du 2 septembre 1944, notifications à M. le Procureur des Postes de Montreuil-Bellay l'arrêté de M. le Commissaire de la République en date du 15 Août 1944 pour l'application sur les timbres émis par le Gouvernement illégal de Vichy, de la surcharge postérieure R.F.

Fait et clos à Montreuil-Bellay les jours mois et an que dessus.

*Reçu notaire
Montreuil-Bellay le 14/9/44
L. Letort*

MONTREUIL-BELLAY



PROCES VERBAL DE GENDARMERIE

Le Commandant
de la Brigade de
Gendarmerie de
Montreuil-Bellay.



MONTREUIL-BELLAY.

Proces-Verbal.

Le sept septembre 1944 ont été remis par quatre
postes, en doublet, soit à l'adresse G.N. N° 27,
41, rue de la République de la République à
Angers, ont été remis les timbres et surcharges
R.F. sur les timbres ci-dessous énumérés :

1. Timbre français n° 1.150 Revenu des Postes
de Montreuil-Bellay 2000 gibres à 1.50
Angers, bleu et trois surcharges de Pétain.

2. Timbres fournis par le Comité de Résistance
de Montreuil-Bellay :

Valeur	Type	Timbres surchargés
10.00	Pétain	10.000
5.00	Pétain	5.000
3.00	Pétain	3.000
2.00	Pétain	2.000
1.50	Pétain	1.500
1.00	Pétain	1.000
5 f.	Pétain	1.000
4 f.	Pétain	1.000
3.50	Pétain	1.000
2.00	Pétain	1.000
0.50	Leclerc	50.000
0.50	Leclerc	50.000
0.50	Leclerc	50.000

Nota: Les 2000 pièces de 1.50 avec l'effigie
de Pétain et surcharges R.F., seront mise
en vente le huit septembre au guichet de
la poste de Montreuil-Bellay et-c-etc.
Deux fournis par le Comité de Résistance
sont destinés à être utilisés dans un
but patriotique et souvenir de la Libé-
ration.

Le Receveur des
Postes de
Montreuil-Bellay :

[Signature]



L'Officier
Commandant
la Place :



Le Maire
de Montreuil-
Bellay :

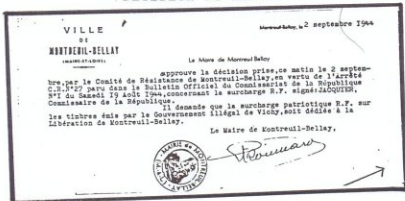


R. Richou Pierre
Imprimeur :



MONTREUIL BELLAY

DECISION DU MAIRE



surcharge renversé



MONTREUIL-BELLAY

surcharge patriotique sur marge



MONTREUIL BELLAY

surcharge patriotique



surcharge
renversée



RF
sur marge



NON EMIS
République



MONTREUIL-BELLAY

surcharge
renversée



surcharge patriotique



surcharge patriotique sur marge



MONTREUIL BELLAY

surcharge
renversée



surcharge patriotique
sur la marge



surcharge patriotique



double surcharge
patriotique



MONTREUIL BELLAY

surcharge
renversée



surcharge patriotiquè sur marge



surcharge
patriotique



double surcharge patriotique



MONTREUIL BELLAY

EMISSION DE FONTEVRAULT



Route

311

MONTREUIL BELLAY

MAINE ET LOIRE



trafic aerien clandestin



trafic clandestin aerien

0° SURCHARGE : « TRAFIC AÉRIEN CLANDESTIN LA MOTTE CHAMPAGNE OPÉRATIONS DE NUIT »

- 44. Pétaïn 1.50. (Valeur 1964: 25 F.)
- 44a. Pétaïn 1.50: Trafic clandestin aérien, au lieu de «aérien clandestin.» (Valeur 1964: 120 F.)

Existe en bande de 5, l'erreur se trouvant être le cinquième timbre.

Surcharge en mémoire des atterrissages et parachutages à La Motte-Champagne, des avions de la France Libre, venant et retournant à Londres. (La Motte-Champagne, localité à six km de Montreuil-Bellay).



TRAFIC
CLANDESTIN
AÉRIEN

LA MOTTE
CHAMPAGNE

OPÉRATION
DE
NUIT

On suppose que faute de caractères en nombre suffisant, cinq compositions typo seulement ont été faites et imprimées sur des blocs horizontaux de dix timbres de 1.50 Pétaïn. Ainsi, chaque bloc devait passer deux fois sur la machine. (Premier temps: le haut de bloc et ensuite, en baissant la composition, la partie basse.)

Seule hypothèse pouvant expliquer les différences observées dans des paires verticales, où les décalages d'alignement sont fréquents.

MONTREUIL BELLAY

MAINE ET LOIRE




timbres ayant voyagés

Procès verbal du Receveur des Postes


MAINE ET LOIRE
MONTREUIL BELLAY

REPUBLIQUE FRANCAISE.
Procès-Verbal.

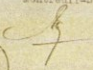
Aujourd'hui, le huit septembre l'an mil neuf cent quarante quatre, sont mis en vente au gachet de la Poste de Montreuil-Bellay: 9.000 timbres à 1.50 Pétain surchargés R.F.



Egalement le Comité de la Résistance de Montreuil-Bellay, met en vente par voie d'affiches et dans un but patriotique les timbres surchargés R.F., ci-dessous:



Le Receveur des Postes de Montreuil-Bellay:




MONTREUIL-BELLAY



MONTREUIL-BELLAY

CARTES DE FRANCHISE MILITAIRE

F. F. I.
Montreuil-Bellay
M.-S.-L.



† Groupe
de
Résistance
Montreuil Bellay
M.-S.-L.

Les F.F.I.
libèrent
le sud
de la Loire

RF RF RF RF RF

RF RF RF RF RF

RF RF RF RF RF

F. F. I.
Montreuil-Bellay
M.-S.-L.

† Groupe
de
Résistance
Montreuil Bellay
M.-S.-L.


Les F.F.I.
libèrent
le sud
de la Loire

RF RF RF RF RF

RF RF RF RF RF

RF RF RF RF RF

surcharge
renversée



MORNANT

RHONE

Surcharge réalisée le 3 octobre 1944 par un groupe F.F.I. dans un café
Tirage variable: entre 500 et 1550 exemplaires

Surcharge rouge




ORDRE DE REQUISITION DES TIMBRES

Forces Françaises Intérieures
 SECTEUR DE GIVORS (4)
 Canton de Mornant

MILICE
 PATRIOTIQUE.

Par entente avec le Comité Départemental de Libération, vous êtes prié de remettre au porteur, les stocks de vignettes, timbre-poste (45-tains, ou ne portant pas la mention R.F.) que vous possédez, avec un inventaire exact. Ces vignettes vous sont rendus intégralement dès que leur sera apposé le surcharge.

Mornant le 3 Octobre 1944
 [Signature]




MORNANT

Surcharge noire





BON DE LIVRAISON DES TIMBRES SURCHARGES




Forces Françaises Intérieures
 SECTEUR DE GIVORS (4)
 Canton de Mornant

MILICE
 PATRIOTIQUE

LIBRE  LIBRE 

En execution de l'ordre du 3 octobre 1944,
 ont été surchargés avec les cachets repro-
 duits ci-dessus: 1550 timbres pétain
 de 1^{re} 50 et 500 timbres pétain de
 chaque des valeurs suivantes: 0^{fr} 50 -
 0^{fr} 60 - 0^{fr} 70 bleu - 0^{fr} 70 orange - 0^{fr} 80 brun -
 0^{fr} 80 vert - 1^{fr} 1^{fr} 20 - 1^{fr} 50 - 2^{fr} 2^{fr} 40 - 3^{fr}
 4^{fr} - 4^{fr} 00 et 5^{fr} - en tout neuf mille
 cinquante timbres ont reçus cette
 surcharge

MILICE PATRIOTIQUE
 F.F.I.

 CANTON DE MORNANT

Mornant le 3 oct. 1944.
G. Jacob



NANCY

MEURTHE ET MOSELLE



N° 513a E.P.N. **EM**

Cote 50^{fr} 18c
CMB 45^{fr}

1 timbre
(complet)
80c vert perforé de Nancy
Tirage 29 970 slonds

EXPOSITION PHILATELIQUE

L'Exposition Philatélique de Nancy, qui se tenait dans le cadre magnifique du grand salon de l'Hôtel de Ville de Nancy, s'est clôturée le dimanche 26 juillet 1943.

Comme s'y attendaient les organisateurs, elle a été un plein succès. Près de 4.000 entrées ont été enregistrées. Le tirage du timbre perforé, bien qu'il n'y ait pas eu de cachet officiel, a été de 29.970, constaté par huissier. Il n'y a aucune variété.

Des maintenant, on peut fixer à 75.000 francs environ, la somme qui sera distribuée aux diverses œuvres en

UNE EXPOSITION PHILATELIQUE A NANCY

Une exposition philatélique de propagande, organisée avec le concours des négociants en timbres-poste de Nancy et sous le haut patronage du Club Philatélique Lorrain, aura lieu à Nancy, les 23, 24, 25 et 26 juillet, dans les salons de l'Hôtel de Ville, place Stanislas. (1943)

Le bénéfice de cette exposition sera versé à l'Œuvre des Prisonniers de Guerre.

A cette occasion, une quantité strictement limitée du 80 c. vert Pétain, sera perforée E.P.N., et chacun de ces timbres portera au verso une marque de contrôle.

Un bureau de poste fonctionnera à l'intérieur de l'exposition et oblitérera toutes les correspondances avec un cachet spécial officiel. Une carte souvenir sera également mise en vente.

Le timbre perforé, neuf, ou apposé sur la carte souvenir et oblitéré du cachet spécial sera vendu au guichet de l'exposition, au prix de 5 fr. Ce timbre sera également vendu par voie de souscription; celles-ci seront reçues du 1^{er} au 21 juillet (dernier délai), par le Secrétaire-Trésorier: M. E. Héart, 32, rue Jules-Ferry, à Nancy (Meurthe-et-Moselle). Le montant intégral des timbres souscrits, augmenté des frais de port, devra être versé au compte chèque postal: Exposition Philatélique de Nancy, 32, rue Jules-Ferry, à Nancy, n° 604-90.

Le nombre des timbres étant limité, une réduction des souscriptions est à prévoir.

faveur des prisonniers. De plus, à la réunion qui a suivi la fin de l'Exposition, une vente aux enchères de timbres a produit la somme de 11.200 francs en faveur des œuvres pour les enfants des prisonniers de la ville.

Cette manifestation montre une fois de plus la vitalité de la Philatélie dans la région de l'Est.

coordonnées Trapp Seine

NANTERRE

SEINE

LIBERATION DE NANTERRE

Come à Paris, dès le 15 août 1944, grève générale

- 19 août: Insurrection
- 22 août: Combats Nanterre- Rueil
- 23 août : Combats camp militaire de la Folie
- 25 août : Opération "Écluses de Bougival" et Nanterre-Puteaux-Neuilly
- 26 août: 10h: Rédition du fort du Mont Valerien
- 26 août: Opération ouest Nanterre-Bougival- St-Germain



Le 27 août 1944 Après refus du receveur principal de Nanterre de vente au guichet.
 Le M.L.N. section Nanterre, responsable LOVIGHI l'adjoint du colonel BRILL(Baillon),
 du réseau Goelette de la France Combattante, sous réseau Fleau groupes de combats
 Nanterre- Rueil-Malmaison décident:
 Que les timbres du courrier de cet organisme seront surcharges: d'une Croix de Lorraine,
 des lettres R F et du millésime 1944

NANTERRE

TIMBRES AYAUX Voyage

TIRAGE

Surcharge noire		
0R50	Mercure	200
0R50	Pétain	50
0R60	"	50
0R70	"	300
0R80	"	300
1R	"	100
1R20	"	150
1R50	"	500
2R	"	50
3R	"	50
4R50	"	50
5R	"	20
1R50+3R50		25
2R +3R		25
4R +6R		25

Surcharge rouge		
4R	Typo	10
4R	Gravé	10
4R50	"	10
5R	"	10



NICE

ALPES MARITIMES

Le 1^{er} représentation photographique du Général de Gaulle.

Le réseau de résistance « COMBAT », dans les Alpes-Maritimes, eu l'idée, en 1943, dans le cadre de la guerre psychologique, de remplacer la tête de Pétain sur le timbre de 1,50 brun de l'époque par l'effigie du Chef de la France Libre. Il y a eu plusieurs tirages.



DE GAULLE DE NICE

a été imaginé par le groupe « Combat » vers la fin de 1942. Le graveur était Robert Tassin, typographe, qui mourut torturé par la Gestapo, le 3 février 1943 à Nice ; les imprimeurs étaient Georges Fonal et Georgette Houde. En principe, le timbre devait sortir le 28 juillet 1943, mais de nombreuses enveloppes furent postées auparavant. Quelques-unes portaient côte-à-côte un Pétain et un de Gaulle. « Un certain nombre de ces timbres, non-dentelés que M. Fonal portait à faire denteler à Mlle Houde, furent perdus par lui dans la rue. Ramassés par des partisans qui en ignoraient la destination, ils furent collés par eux dans les rues et sur les vitrines. » (Dr Lenchier, *Echo de la Timbologie* 1107).

Un très distingué philatéliste lyonnais, M. Jansaud nous communique d'utiles indications sur ce timbre. Le tirage se faisait par petits feuillets de 9 (3x3). Ils étaient en principe destinés à servir de dépliants pour la propagande. Par la route des Alpes, ils furent expédiés aux maquis de Savoie qui les distribuaient. On les collait aux vitrines et aux portes. L'utilisation postale date du début de 1943. Ils ont servi à affranchir le courrier de Nice (plusieurs milliers de lettres en juillet 1943), à Marseille et peut-être à Toulon, Montpellier et Nice. La bienveillante complicité des postiers. A Lyon on connaît les distributions R.P., Croix-Rousse, Saint-Jean, les Terreaux, La Fayette. A Lyon Saint-Jean, un ténacinaire du receveur, M. A plusieurs centaines de lettres passèrent en 1943 ; aucune ne fut saisie. A La Fayette, le receveur Denis, qui devait être assassiné, avec par les allemands, avait fait de son bureau une officine de la réutilisation pour l'affranchissement commencée dès le début de 1942 jusqu'en 1944, et a continué après la Libération.



NON DENTELE



NICE

NICE (Alpes-Maritimes)

Trois surcharges différentes sur Mercure et Pétain.

R. F.
NICE
28 Août 1944
FRONT
NATIONAL

✈
F. F. I.
NICE
LIBRE
28-8-44

NICE
✈
JUILLET 1945
ANCIENS DE
L'AVIATION
+25⁷⁵

1

2

3

1 - FRONT NATIONAL (15 décembre 1944) - Six valeurs (Mercure : 10, 30, 40, 50 c et Pétain : 1,50 et 2 F). Tirage 25 000 séries, vendues 50 F lors d'une journée Philatélique de bienfaisance le vendredi 15 décembre 1944 à raison d'un maximum de 3 séries par personne. Le produit net de cette journée a été converti partiellement en titres de l'Empunt de la Libération qui constituèrent le fonds de caisse des œuvres d'assistance du Front National des Alpes-Maritimes.



2 - NICE LIBRE (28 août 1944) (Pétain : 1,20 et 1,50 F). Pas de censure sur cette surcharge.

3 - ANCIENS DE L'AVIATION (3 juillet 1945) - Deux valeurs (Pétain : 30 et 40 cl. émises dans un but de bienfaisance, au profit des Anciens de l'Aviation. Voici les documents relatifs à cette surcharge :

« Association Républicaine
des Anciens Combattants
et Victimes
des Deux Guerres

Nice, le 10 juin 1945

(A.R.A.C.)
Siège social
4, place Wilson, NICE

Monsieur Brunet, Président du C.D.L. des A.M.

Monsieur et Cher Camarade,

A l'occasion de la semaine de l'Aviation qui doit se dérouler au mois de juillet, nous avons l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation et dessein
Notre Bureau Fédéral a pensé organiser une émission de 5 000 timbres (ou séries) dénombrés et surchargés au profit de la Caisse de solidarité des Anciens de l'Aviation, membres de notre Association.

En signifiant un avis favorable de votre part, veuillez agréer, Monsieur et Cher Camarade, nos sincères et fraternelles salutations.

AVIS FAVORABLE

Le Président du C.D.L. Le Secrétaire Fédéral
Cachet et signature Cachet et signature »

L'émission a fait l'objet du constat F-25344 de l'étude Lippmann, 4, rue Masséna à Nice, en date du 3 juillet 1945, constatant que 3 450 timbres Pétain de 0,30 rouges et 1 450 timbres Pétain de 0,40 bleus avaient été surchargés.

Cette émission comporte les variétés suivantes :

- 1 - Pétain 0,30 surcharge noire;
- 1 a - Pétain 0,30 surcharge renversée;
- 1 b - Pétain 0,30 tenant à non surchargé;
- 2 - Pétain 0,40 surcharge rouge;
- 2 a - Pétain 0,40 surcharge renversée;
- 2 b - Pétain 0,40 tenant à non surchargé;
- 3 - Pétain les deux timbres de 0,30 et 0,40 sur feuillet de luxe numéroté (tirage 125).

PHILATÉLIE FRANÇAISE - N°347 - MAI 1983

FRONT NATIONAL



ANCIENS DE L'AVIATION



105

NICE

ALPES MARITIMES

DATE inversée sur les timbres de droite



10 p

NICE

serie du Front National oblitérée



2° A la même date, une deuxième surcharge a été effectuée, sans que l'on ait de renseignements précis à ce sujet



F40-2

107

NIORT

EMISSION RECONNUE

DEUX SEVRES

NIORT (Deux Sevres)
 Serie realisée sur ordre de la direction departementale
 des postes le 11 septembre 1944.
 Deux types de surcharge ont été utilisés

Surcharge type 1



surcharge type 1
 + type 2
 au centre

NIORT

EMISSION RECONNUE
DEUX SEVRES

Surcharge type 2



Surcharge
type 1 et 2



Faouic 109

NOTRE DAME D'ALENÇON

(Maine et Loire)

NOTRE-DAME D'ALENÇON (Maine et Loire)

Village près de Thouarce

"En ce jour de la Libération de Notre-dame d'Alençon, M. Jean Germain procède, en qualité membre d'honneur de l'Amicale des Marins et Coloniaux philatélistes, à la surcharge des timbres Pétain et Mercure.

1° surcharge V et Croix de Lorraine;

2° surcharge R F.

Pour l'A.M.C.P., le secrétaire général Y.M. Biget. Fait le 26.8.44. Vu à notre-Dame d'Alençon, le Maire Pierre Légé. Le représentant local F.F.I. Reullier Henri.

Aucune publicité n'a été faite. Une partie des pièces a été donnée gracieusement aux membres de l'Amicale.

Type parfait de l'émission patriotique sans but lucratif

1° surcharge



2° surcharge



ORLÉANS

LOIRET

ORLÉANS (Loiret)

La Carte Postale, 1 20 fr. Pétain,
surchargée RF à Orléans

Le 16 août 1944, Orléans était libérée par les troupes américaines. Immédiatement les fonctionnaires responsables des services postaux avaient un problème à résoudre concernant la vente des figurines à l'effigie Pétain: fallait-il en suspendre la vente?... Mais alors comment affranchir le courrier? La question fut posée au secrétaire général du P.T.T. (M. Duront à l'époque) qui répondit: «Surchargée RF vos figurines. — (Sa réponse fut même plus énergique!).

Le commissaire de la République M. Mars fut informé de cette suggestion. Il donna son accord et une série complète des timbres Pétain devait ainsi être surchargée.

Toutefois certaines hésitations se produisirent. Les craintes de spéculations philatéliques l'emportèrent et il fut décidé que seule la carte postale 1 fr. 20 Pétain serait surchargée et tirée en nombre suffisant pour permettre un échange normal de correspondances.

L'émission totale devait être de 100.000 exemplaires, mais 10.000 cartes seulement furent surchargées par les soins de M. Pignard (imprimerie régionale des P.T.T. d'Orléans). L'encrue utilisée était très brillante. L'impression d'une autre tranche de 40.000 cartes fut en même temps confiée à l'imprimerie Valentin, rue Aux Loups, à Orléans (mêmes lettres RF, encrue peu brillante).



Quelques jours après la Libération d'Orléans, ces cartes furent réparties entre les bureaux de la région postale (Loiret, Eure-et-Loire, Cher, Loir-et-Cher), et la quasi totalité fut vendue aux usagers et utilisée normalement. Aucune anomalie (RF renversée, double frappe) ne fut signalée. En début septembre 1944, sur ordre du ministre des P.T.T., il fut procédé au retrait des cartes inventurées. Très peu furent rendues et ainsi annulées.

Voici donc une émission à fort tirage, officiellement autorisée bien que n'ayant pas eu la faveur de la liste officielle tellement incomplète du 22 novembre 1944.

Quoique émise à plusieurs milliers d'exemplaires il est actuellement difficile de se procurer ces cartes postales (surtout en exemplaire neuf):

1° Parce que l'émission a servi presque en totalité aux usagers.
2° Parce qu'elle a été pendant quelques semaines diffusée dans des centaines de bureaux de la région d'Orléans.

3° Parce que cette émission, jusqu'à ce jour est demeurée à peu près inconnue et n'a donné lieu, ni à propagande, ni à stockage par quelques philatélistes ou marchands de timbres.

Note: Cette carte est vendue (encrue mate): 500 fr. (Val. 1964: 7,50 F.)
En 1945 (encrue brillante): 1.000 fr. (Valor 1964: 12,50 F.)

CARTE POSTALE



EXPÉDITEUR

DESTINATAIRE

M. _____

M. _____
